



ASSOCIATION SPRIET

600, Avenue Jean-Jaurès – 59790 RONCHIN

Email : contact@association-spriet.fr

Banque Postale : compte 1156974A Lille

IBAN : FR38 2004 1010 0511 5697 4A02 640 - **BIC** : PSSTFRPPLIL

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 12 juin 2016 à l'Hôtel Alliance de Lille

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral 2015,
- Rapport financier 2015,
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Élection des deux vérificateurs aux comptes,
- Délibération sur le montant de la cotisation,
- Questions diverses.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire à 11h.

Nous avons compté 18 membres présents et 37 pouvoirs reçus, soit 55 votants. Le quorum est atteint puisque l'association comporte à ce moment 97 adhérents à jour de leur cotisation.

Mot d'accueil du Président :

Olivier Spriet, notre Président, est très heureux d'accueillir les membres présents à l'hôtel Alliance pour cette nouvelle assemblée générale ordinaire de l'association SPRIET.

Il explique le déroulement de la journée, après notre réunion, nous aurons le plaisir de partager le verre de l'amitié, offert par l'association, puis de déjeuner ici-même, et cet après-midi à 15H30 nous prendrons le bus «City Tour» pour faire le tour de Lille et admirer les principaux monuments de la ville de ses origines à nos jours.

Il remarque parmi les participants des adhérents fidèles qu'on revoit tous les ans, mais il semble que nous soyons moins nombreux que les années précédentes, malgré un programme alléchant, mais de nombreux pouvoirs nous sont parvenus.

La présence ou l'envoi d'un pouvoir prouvent l'attachement à notre association, de nombreux pouvoirs étant accompagnés de messages sympathiques nous souhaitant une bonne journée, le Président en remercie les auteurs.

Avant de commencer cette assemblée générale, le Président souhaite que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2015, nous ne les oublions pas.

À présent, nous pouvons délibérer et le président déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte.

Rapport Moral :

Le rapport moral, c'est le compte rendu de nos activités pour l'année 2015, celles-ci tiennent cette année en six points :

- La publication de La Tribu n°38 : c'est un très gros travail qui commence en septembre et s'achève dans les derniers jours de décembre. En réunion de Conseil d'Administration de septembre nous en définissons d'abord le sommaire, puis les articles et leurs rédacteurs, et à la réunion suivante les articles sont rédigés et commence alors la mise en page. Nous devons également rassembler tous les documents, photos, faire-part de naissance, de mariage ou de décès de l'année, ils constitueront le carnet familial. Sur ce point et comme chaque année, le Président remercie ceux qui nous communiquent régulièrement les évènements de leur branche et il encourage tous nos adhérents à faire de même. Le Président remercie également tous ceux qui ont participé à l'élaboration de notre revue annuelle et dont la liste figure en dernière page.
- La cousinade du 14 juin 2015 : elle s'est déroulée au Fort de Seclin, où s'est tenue également notre assemblée générale. Nous étions 53 cousins et l'exposition «Notre Famille en 1914-1918» a rassemblé plus de 80 personnes. Certains ont même pu visiter le musée du Fort.
- Les travaux de la Commission généalogique : ils ont permis cette année d'avancer sur la branche Spriet-Crudenaire.
- Le Forum de la Châtellenie de Lille : il était planifié le 15 novembre 2015 à Quesnoy sur Deûle. A cause des évènements il a été annulé, puis reporté au 3 avril 2016, on en parlera donc l'année prochaine, de même que le Forum des Weppes qui se tiendra à Hantay le 3 octobre 2016 et dont la première réunion a lieu ce mercredi 15 juin. L'Association est bien présente parmi les sociétés historiques de la métropole lilloise.
- Le site internet : c'est à la fois notre «vitrine» et notre outil de communication. C'est une charge que de le mettre à jour en y ajoutant messages, photos et documents, mais c'est un vecteur de réception de demandes de contact, parfois suivis d'une rencontre. Depuis quelque temps, il y a un projet de rajeunissement de notre site, le Président a l'espoir que cette année soit celle de son renouveau, une maquette nous a été présentée mais il reste du travail.
- Les réunions du Conseil d'Administration : elles ont eu lieu les 21 mars, 19 septembre et 5 décembre 2015. Le Conseil d'Administration est l'organe de gestion et de décision qui se réunit trois fois par an, et où se déroulent réflexions et délibérations sur les projets de l'association. Il est rappelé que par souci de transparence, les comptes rendus de ces réunions sont publiés dans La Tribu et sur le site internet. Et il ne faut pas oublier les nombreuses réunions du bureau pour préparer les Conseils d'Administration ou en exécuter les décisions, établir des indicateurs d'activité, par exemple, le fait de recenser 70 cotisations en retour, 1 mois après l'envoi de la Tribu, la plupart avec des mots d'encouragement et de félicitations pour La Tribu. C'est exceptionnel et cela nous motive à poursuivre dans cette direction.

Chacun peut constater que les membres du Conseil d'Administration ne chôment pas et le Président les remercie pour leur active participation aux travaux de notre association.

Le Président rappelle les mots utilisés dans l'article 2 des statuts de notre association, qui traite de son objet : resserrer les liens familiaux, réunir toutes informations sur la généalogie de la famille, et organiser la réunion familiale. Il propose que nous ayons à l'esprit également de «faire connaître l'association».

Rapport Financier :

Le Président donne la parole à la Trésorière qui présente les comptes de l'association pour l'année 2015.

D'abord le compte d'exploitation puis les soldes financiers.

Total des débits 2015	6513,51 €
Total des crédits 2015	5673,52 €
<u>Soit un résultat négatif de :</u>	<u>-839,99 €</u>

Solde Banque Postale au 01/01/2015	651,32 €
Solde Livret au 01/01/2015	6711,40 €
Total au 01/01/2015	7362,72 €

Solde Banque Postale au 31/12/2015	758,81 €
Solde Livret au 31/12/2015	5763,92 €
Total au 31/12/2015	6522,73 €

La différence représente le résultat négatif de 839,99 €.

Cette perte est largement compensée par les excédents des années précédentes et le Président souligne la bonne santé financière de l'association.

En 2015, 103 adhérents ont réglé leur cotisation, le Président rappelle que son souhait exprimé l'année dernière était d'atteindre, voire de dépasser les 100 adhérents, c'est donc réalisé, quel objectif nous fixons nous cette année ?

Les comptes ont été minutieusement vérifiés chez François et Odette SPRIET à Lesquin le 28 février 2015, avec pointage des pièces et justificatifs. Après lecture par Thérèse SPRIET-BARAT du Rapport des vérificateurs aux comptes attestant de la régularité et de la véracité des comptes présentés et de la bonne gestion financière de notre association, il a été demandé aux participants de voter.

Les rapports présentés sont adoptés à l'unanimité et le quitus est donné au CA pour sa gestion.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Cette année, les membres sortants sont :

- Olivier SPRIET,
- Herman SPRIET,
- Valérie SPRIET,
- Elisabeth PARSY,
- Vincent ROUVILLAIN.

Des cinq membres sortants, trois ont déclaré se représenter. Il s'agit d'Olivier SPRIET, Herman SPRIET et Valérie SPRIET. Le Président demande si d'autres membres souhaitent également se présenter. Personne ne se manifestant, les trois membres sont réélus à l'unanimité pour trois ans.

Il reste donc deux sièges vacants au Conseil d'Administration.

Le Président rappelle les dates des prochaines réunions du CA, qui se tiendront les samedi 24 septembre 2016 et samedi 3 décembre 2016.

Élections des deux vérificateurs aux comptes :

Odette SPRIET-COQUANT et Thérèse-Marie SPRIET-BARAT se représentent et sont élues à l'unanimité pour un mandat d'une année.

Délibération sur le montant de la cotisation :

Il est rappelé que le montant de la cotisation est inchangé depuis 2004. Nos finances sont bonnes, il n'est donc pas nécessaire d'envisager une augmentation du montant. Il est proposé de conserver :

- 20 €,
- 10 € pour les moins de 30 ans.

Il est décidé à l'unanimité de maintenir les montants et conditions pour 2017.

Questions Diverses

Le Président constate que l'Association perd deux membres du CA et souhaite les saluer et leur dire merci pour leur travail.

D'abord Elisabeth et Michel PARSY qui ont choisi de vivre leur retraite en Dordogne, le Président les remercie pour toute l'aide qu'ils ont apportée depuis 2010. Ils ont promis de revenir chaque année pour l'assemblée générale. Vincent ROUVILLAIN a également souhaité suspendre sa participation au CA, qu'il soit remercié pour ce qu'il nous a apporté.

Le Président exprime sa déception du faible nombre de personnes à cette AG et à cette cousinade, c'est bien dommage que tant de cousins n'aient pu se libérer. De même, il fait part du nombre de visiteurs à notre exposition au Fort de Seclin, 80 personnes c'est peu en comparaison des 120 personnes venues à Hellemmes en 2007. Etait-ce le lieu ? Etait-ce la communication ? Il faudra en tirer les conclusions pour nos prochaines manifestations.

Enfin, le Président remercie tous ceux qui ont fait adhérer un ou plusieurs membres de leur famille, l'association va bien mais il ne faut pas nous endormir et il proposera au prochain CA un plan pour continuer à recruter de nouveaux adhérents et de nouveaux membres du CA.

Deux questions sont posées et seront soumises au prochain CA : la connexion en vidéo conférence des membres ne pouvant se déplacer, et l'arrêt de la gratuité des repas pour les moins de 30 ans

Plus aucune question diverse n'étant évoquée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'assemblée générale clôturée, et il invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12h.

Le repas qui a suivi l'Assemblée Générale a réuni 31 cousins.

L'après-midi 26 cousins ont participé à la visite de Lille par le «City Tour».

Catherine SPRIET
Secrétaire

Olivier SPRIET
Président